

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 2 février 2023

Répartition inéquitable des responsabilités

Lors d'un sommet national sur l'alimentation, un comité scientifique a remis au Conseil fédéral ses recommandations pour développer notre système alimentaire. Sur le principe, ces recommandations font appel à la responsabilité de toute la chaîne de création de valeur, des producteurs aux consommateurs, chose que l'Union suisse des paysans considère comme positive. Or, la plupart des mesures contraignantes proposées ne s'appliquent qu'à l'agriculture et vont trop loin : un fait inacceptable et une occasion manquée pour la mise en place d'une politique alimentaire globale crédible.

Aujourd'hui, 42 chercheurs ont présenté leurs recommandations pour une transformation du système alimentaire, complétant ainsi celles d'une assemblée citoyenne. Tous s'accordent à dire que l'atteinte d'un système alimentaire durable passe par l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Le comité scientifique a déjà hiérarchisé ses mesures et esquissé les grandes lignes d'une feuille de route. Dans un premier temps, il propose des mesures d'incitation et de sensibilisation pour les consommateurs, les agriculteurs et la restauration collective.

Dans un deuxième temps, des mesures régulatrices et des taxes dissuasives pour atteindre les objectifs de durabilité seront de plus en plus appliquées, lesquelles ne se limiteront presque qu'à des mesures extrêmement restrictives, coûteuses et radicales pour les exploitations agricoles. Des impôts, des taxes et le respect de prescriptions supplémentaires seront exigés. Dans un troisième temps, à partir de 2026, les recommandations ne se concentreront presque que sur la politique agricole, et donc l'agriculture.

L'Union suisse des paysans (USP) regrette ce résultat, qui n'a rien d'une répartition équitable de la responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur en vue d'une politique alimentaire durable. L'agriculture est prête à participer à une telle politique pour autant qu'elle puisse vendre les aliments qu'elle produit de manière plus durable et avec des coûts supplémentaires. Dans le cas contraire, la production et ses répercussions négatives se déplaceront simplement à l'étranger. Or, il ne peut s'agir là de l'objectif de la transformation du système alimentaire.

La discussion sur le développement de la politique agricole et alimentaire doit avoir lieu sur la base du rapport de postulat adopté par le Conseil fédéral et sous la direction des institutions fédérales.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Michelle Wyss, coresponsable de la division Économie agricole de l'USP, tél. 956 562 50 08

www.sbv-usp.ch